

L'ADAPTATION DE LA FRANCE A

LA CROIX 30-07-57

« L'EUROPE » UN PRÉCÉDENT ÉCONOMIQUE

par ANDRÉ ARCET

VOILÀ les traités « européens » votés par le Sénat. Nous entrons dans « l'Europe ».

Nous y entrons, au vrai, sur la pointe des pieds. Paradoxalement, alors que les progrès de notre production suscitent l'admiration du monde, c'est notre situation commerciale qui suscite nos inquiétudes immédiates, — et celles des autres.

Il n'y a pas de précédent à notre adhésion à l'Europe des Six. Mais notre économie a couru des risques du même ordre que ceux de demain. Non pas identiques, certes. Pourtant, il y a près d'un siècle, notre pays a fait brusquement un saut dans l'inconnu qui exigea une réadaptation du système de ses échanges et une réorganisation de son industrie : ce fut en 1860, lors du traité de commerce, de tendance libre-échangiste, entre la France et l'Angleterre.

La position nationale et internationale des deux plus grandes puissances de ce moment marque assez les discordances d'avec la situation de notre France aujourd'hui. Mais il s'agit bien alors pour elle d'une conversion profonde.

○ ○ ○

L'Angleterre venait de renoncer audacieusement à sa vieille tradition protectionniste. Son industrie et son commerce lui assuraient le premier rang dans le monde. Napoléon III avait vécu en Angleterre et assisté à ce prodigieux développement. Il voulait doter la France d'une nouvelle prospérité matérielle et consolider son trône. Ses idées libérales et son entourage d'hommes d'affaires et de parvenus le portaient à une politique économique de libre-échange.

L'économie française vivait depuis des siècles à l'abri de tarifs protecteurs. Les industriels avaient tout lieu de craindre la concurrence anglaise. Mais les agriculteurs, qui formaient ou dominaient environ les trois quarts de la population, se plaçaient de ne pas trouver assez de débouchés.

Des sondages ordonnés par l'empereur auprès des Chambres de commerce, des projets avancés avec précaution avaient échoué. Napoléon fit mener des négociations secrètes pendant la campagne d'Italie : Richard Cobden, l'apôtre anglais du libre-échange, et le professeur Michel Chevallier préparèrent le traité qui fut promulgué en janvier 1860.

Ce fut un coup de théâtre. Il provoqua de

vifs remous dans le monde politique et ébranla sérieusement les méthodes, les techniques des producteurs. Les agriculteurs y trouvèrent leur profit et s'organisèrent pour accéder aux marchés qui s'ouvraient devant eux : le bonapartisme s'enracina plus profondément dans nos campagnes. Les industriels étaient mis en face d'un véritable bouleversement : à partir de ce moment, ils passèrent, en général, à l'opposition.

L'industrie textile n'était nullement prête à affronter la concurrence de Manchester et du Lancashire, beaucoup mieux outillés, plus sûrs de leurs approvisionnements, disposant d'une main-d'œuvre abondante et bien entraînée. Les « cotonniers » traversèrent des années très dures, d'autant plus que, peu après, commença, aux Etats-Unis, la guerre de Sécession, qui provoqua une « famine du coton ». Les « lainiers », tout d'abord très éprouvés, eux aussi, s'adaptèrent un peu plus vite, reconquirent même certains marchés. Tous, au prix de gros sacrifices, furent contraints à un intense effort de modernisation qui dura des années.

Les métallurgistes français, malgré quelques brillantes exceptions, étaient encore plus en retard : nos haut-fourneaux étaient dispersés dans cinquante-cinq départements, la chauffe au bois étant encore habituelle, les fabriques étaient restées à proximité des forêts ; l'acier était resté un métal très cher. Les concentrations nécessaires bouleversèrent la géographie métallurgique du pays.

Toute l'industrie, conformément aux vues de l'empereur, fut obligée à un renouvellement, pénible pour beaucoup, qui la mit ensuite en état d'affronter une compétition internationale toujours plus dure.

○ ○ ○

Nos producteurs savent les risques qui les attendent dans le marché commun : s'ils y vont avec sagesse, c'est, du moins, les yeux bien ouverts. Personne ne peut envisager de gaieté de cœur les concurrences à prévoir. L'effort mené dans tous les domaines par les animateurs de notre industrie et de notre agriculture permettent d'espérer que la période d'adaptation n'exigera pas de sacrifices excessifs et que notre économie continuera de se déployer. Mais le souvenir des premières années qui suivirent le traité de 1860, nous oblige, même dans l'espérance, à une patience raisonnée.